

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Samedi 28 Juin 2025 à 10h
Boulodrome Métropolitain – Dardilly (69)**

Adopté le 06 décembre 2025

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Grenoble le 3 février 2017 dont le siège social est au 35 rue Docteur Hermite 38000 Grenoble.

Le 28 juin à 9h30, les membres de l'association dénommée Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley Ball et les représentants des GSA se sont réunis en présentiel au boulodrome de Dardilly suite à une notification par email du 13 Mai faite par le secrétaire général et à une convocation de la Présidente de l'association envoyée le 2 Juin 2025 par email conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.

La liste des présences et des pouvoirs a été établie au fil des arrivées à l'entrée de la salle.

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Elsa Durieux ouvre cette Assemblée générale à 10h en accueillant les clubs qui ont été nombreux à faire le déplacement et en excusant les absences du Président de la Fédération Mr Eric Tanguy, de la Présidente du CROS AURA Mme Marie-Christine Plasse, de Mme Marie-Cécile Droha de la DRAJES et de Mr Renaud Pfeffer, Vice-Président de la région AURA en charge de la sécurité et du sport. Elle donne la parole à Mr Bernard Paget, l'adjoint aux sports de la ville de Dardilly pour une brève allocution d'accueil. Elle rappelle ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale qui est le suivant :

1. Allocution du Président,
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 Décembre 2024,
3. Présentation et approbation du rapport moral,
4. Présentation et approbation des rapports d'activité des commissions,
5. Présentation du rapport d'activité de l'E.T.R.,
6. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FFV des 30 et 31 Mai 2025 à Antibes,
7. Présentation de la saison sportive 2025/2026,
8. Palmarès et distinctions régionales,
9. Point financier,
10. Présentation et approbation des tarifs et budget prévisionnel,
11. Présentation et vote des voeux des groupements sportifs,
12. Vote des projets et voeux des commissions,
13. Election complémentaire au Comité Directeur,
14. Choix d'implantation des AGs de fin de saison,
15. Questions diverses, à soumettre au Président de la Ligue par écrit au plus tard une semaine avant l'assemblée (adresse : contact@liguearavolley.fr).



Maison Régionale des Sports
68 Avenue Tony Garnier
69007 LYON
T. +33 (0)4 72 73 23 70
sthivillier@liguearavolley.fr

Après comptabilisation des émargements par Sylvie Thivillier, 120 clubs sont présents ou représentés sur les 144 clubs possibles (83%) ce qui représente 756 voix sur les 845 possibles (89%) et l'assemblée générale peut donc délibérer valablement puisque le quorum est atteint.

En préambule de l'approbation du PV de l'AG précédente un vote est proposé pour acter le principe d'une organisation des diverses AG qui serait centrée géographiquement autour d'un axe Villefranche sur Saône - Saint Etienne afin de diminuer les trajets des différents GSA.

Vote : 19 voix Contre 16 Abstentions et 721 voix Pour.

➔ **L'assemblée générale adopte donc le principe d'une implantation des AG autour du centre géographique de la Ligue.**

1. Ratification du PV de l'assemblée générale du 07 décembre 2024

En l'absence de remarques sur le PV d'AG du 7 Décembre 2024, celui-ci est mis au vote.

➔ **L'assemblée générale adopte le PV à l'unanimité.**

2. Présentation et approbation du rapport moral du Président

Lecture du rapport moral est donnée par la présidente :

➔ **Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité.**

3 Présentation et approbation des rapports d'activité des commissions

Olivier Verdet présente le bilan de la commission arbitrage pour la saison 24-25 :

Des questions sont posées (par Echirolles et VBall) sur les quotas d'arbitrage ainsi que sur les désignations d'arbitrage suite à des pénalités pour défaut d'arbitre. Ces questions étant en lien avec les projets pour la saison 25-26, Olivier Verdet précise que les vœux de la CRA pour la saison 25-26 pourront permettre de palier en partie à ces problèmes. Olivier Verdet rappelle également que l'adresse du président de la commission arbitrage est arbitrage@liguearavolley.fr.

Une question est également posée par un GSA sur des arbitres formés qui n'ont pas été validés par la fédération. J. Meunier précise que la ligue ne peut pas valider le statut arbitre, c'est le rôle du secrétaire de la CCA à la fédération qui parfois omet de traiter certains mails et de procéder à la validation des arbitres. Lorsque le cas se présente il ne faut pas hésiter à relancer la commission arbitrage de la Ligue qui relancera à son tour la Fédération.

Le club de PESD évoque également le délai de remboursement des arbitres. Ceux-ci sont réalisés soit tous les mois soit tous les 2 mois car cette tâche est assez chronophage.

Il est enfin rappelé que depuis cette année la Région Rhône Alpes aide les arbitres jeunes diplômés à hauteur de 150 euros crédités sur leur Pass Région afin de payer leur permis de conduire.

Richard Smouts présente ensuite le bilan de la commission sportive pour la saison 24-25 qu'il a reprise en début d'année et pour laquelle il a fait appel à bon nombre des personnes impliquées dans la commission de la mandature précédente et en essayant d'avoir la meilleure représentativité possible des divers départements. Il met également en avant l'aide précieuse de Sylvie Thivillier pour la gestion des championnats.

Petite erreur sur le classement de la Coupe de France Jeunes, en M13 Féminines Seyssins finit 9^{ème} et Aix les Bains 10^{ème}

Aucune question n'est posée sur le bilan de la commission sportive.

En l'absence de Richard Goux, une synthèse du rapport de la commission médicale est faite par Elsa Durieux.

Quelques questions sont posées sur les certificats médicaux. JC Savoy rappelle que le certificat médical pour le simple surclassement n'est valable qu'un an et que par conséquent les joueuses et joueurs surclassés doivent effectuer une visite médicale chaque année.

Le Bilan de la commission Statuts et Règlements n'appelle aucune question.

Elsa. Durieux, présidente de la commission développement présente ensuite le bilan de la commission développement

En l'absence de questions relative aux travaux de la commission développement, la parole est donnée à Daniel Maisonnial pour la présentation du bilan de la commission PSF (Projets Sportifs Fédéraux). Les demandes de subvention augmentent mais Daniel Maisonnial demande aux GSA un effort car certains projets n'évoluent pas d'une année sur l'autre ce qui peut entraîner des refus. Il précise également que le compte rendu financier est obligatoire et qu'en l'absence de celui-ci, l'ANS peut demander aux GSA de rendre le montant des subventions.

Daniel Maisonnial termine son bilan en remerciant Jean Michel Ficheux pour son aide. Pas de questions de l'assemblée suite à cette présentation.

La parole est donnée à Philippe Marta, coordonnateur de l'ETR qui présente son bilan annuel en insistant sur la formation des jeunes entraîneurs (certificat d'animateur d'une durée de 30h) et notamment sur le fait que ces formations peuvent éventuellement être décentralisées en dehors des grandes métropoles si un seuil minimal de 10 candidats est atteint.

Il indique également que le nombre d'entraîneur passant un diplôme d'état augmente mais que le cap du passage à l'emploi d'un salarié est difficile et qu'il lui semble qu'un accompagnement de la fédé ou de la Ligue pour aider à passer ce cap serait une bonne chose.

Questions :

Envolley 01 : y a-t-il des modifications des catégories d'âge pour les volleyades ?

Philippe Marta : Cette année les catégories d'âge seront de nouveaux alignées en masculin et féminin (M15 et M13).

La règle de l'obligation de la réception en manchettes devrait être reconduite en Masculin dans les compétitions de la DTN (pas d'information à ce jour sur une application ou pas dans les compétitions féminines).

Guilherand-Granges : est-il possible de mettre en place des formations pour les entraîneurs déjà diplômés ?

Philippe Marta : il y a pas mal de demandes d'anciens entraîneurs et la formation actuelle sous forme de module permet de venir chercher des formations ponctuelles.

Philippe Marta en profite pour annoncer le renouvellement de la formation "Coach Clinic" avec des intervenants nationaux avec pour cible les entraîneurs visant à approfondir certains aspects plus pointus de l'entraînement.

La présidente remercie Philippe Marta pour la mise en place de toutes ces actions tout en regrettant que la quotité de travail de P. Marta pour la ligue diminue la saison prochaine du fait des nouvelles missions fédérales qui lui ont été confiées. Elle précise que cette tendance à la diminution du nombre de postes de CTS est malheureusement nationale avec bon nombre de départs en retraites qui ne seront pas remplacés.

4 Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FFVolley des 30 et 31 Mai à Antibes par les Délégués Régionaux

Les divers délégués régionaux (Olivier Verdet, Eric Pfaifer, Jean-Claude Savoy et Johann Morel) effectue un retour sur l'AG Fédérale dont la mesure phare est l'augmentation d'1 euro du coût de la licence pour d'après la fédération indexer l'augmentation sur le coût de la vie.

Une question est posée sur la nécessité de cette augmentation alors qu'un excédent de presque un million d'euro est annoncé. Il est précisé que ce "bénéfice" apparaît car les primes n'ont pas encore été versées aux joueurs et au staff pour leurs bonnes performances aux JO.

De nombreuses remarques et questions émergent sur la gestion financière de la Fédération. Certains GSA s'inquiètent de la répercussion des augmentations des licences aux différents niveaux sur le prix final de la licence pour les licenciés clubs.

Il est proposé que pour les prochaines années, l'avis des GSA soit éventuellement sollicité pour que le vote des délégués reflète leur avis. Il est néanmoins opposé par certains participant que ceci est le principe de la représentativité et que les délégués fédéraux ont été élus par les GSA lors des dernières élections.

Question de l'AL Cébazat : qu'ont dit les commissaires aux comptes lors de l'AG ? Les commissaires aux comptes ont approuvé les comptes et dit qu'il y avait une bonne gestion. Ils ont également demandé à la fédération de reconstituer ses fonds propres.

Il est précisé par Jean-Claude Savoy que le budget n'a pas été voté à l'unanimité (76% de votes pour).

Question du CASE sur la recherche de partenariats privés pour améliorer le modèle économique. Il est répondu que la recherche des partenariats privés est assurée par le Président lui-même, mais il ne semble pas qu'il existe une commission dédiée.

Un débat s'engage sur le faible niveau de communication de la Fédération Française de Volley.

5 Présentation de la saison sportive 2025/2026

Richard Smouts présente l'organisation sportive de 2025/2026 en commençant par souligner les remontées d'information tardives de la fédération (rétrogradations très tardives de Romans par exemple ou encore des repêchages tardifs en National qui imposent des modifications des championnats ligue par ricochet).

Il précise que la nouvelle politique sportive de la ligue serait de passer d'une organisation avec autant d'équipes en Prénational qu'en régional vers une pyramide avec plus d'équipes de niveau Régional et le même nombre d'équipes de Prénational.

Il sera donc proposé aux GSA dans les vœux de la commission sportive de voter entre 2 options : soit le *statu quo* (2 poules de niveau Régional) soit 3 poules de Régional géographiques avec 9 équipes par poule.

Question de Francheville : Quel retour du sondage fait auprès des clubs et quelle formule sportive pour le championnat régional :

Richard Smouts : les 3 premières équipes de chaque poule monteront en Prénational. Un tournoi triangulaire (3 sets gagnants) aura lieu entre les 2^{èmes} de chaque poule pour attribuer à l'équipe vainqueure la 3^{ème} montée en championnat prénational. Pour les descentes, les 2 derniers de chaque poule seront reversés à leur comité départemental.

Pour ce qui est du sondage, peu de clubs se sont déclarés intéressés par un championnat avec des matchs triangulaires (5%) et les avis étaient partagés de façon équitable entre les partisans de 2 et 3 poules.

Un débat s'engage sur le risque d'appauvrir les comités départementaux mais Richard Smouts rappelle que la commande qui a été faite à la commission sportive émanait des comités.

6 Palmarès et distinctions régionales

En préambule de la remise des distinctions, Elsa Durieux rappelle aux comités de bien penser à faire remonter à la ligue les noms de leurs bénévoles les plus impliqués (en respectant bien la durée entre 2 distinctions) car certains comités sont beaucoup plus représentés que d'autres.

Il est procédé à la déclaration des Palmarès et à la remise des récompenses pour la saison 2024-2025 en Prénational et Régional.

La matinée se termine par la remise des distinctions individuelles par la Présidente de la Ligue.

La séance est suspendue à 12h pour la pause repas.

Reprise des débats à 13h. Le vote des vœux, et notamment celui de la commission sportive, pouvant impacter le budget, il est décidé de modifier légèrement l'ordre du jour et de procéder à l'étude et au vote des vœux avant la partie budgétaire.

7 Vœux des Commissions et des GSA

L'assemblée générale commence par étudier les vœux des GSA dont 1 (émis par VBall) a été jugé recevable par le comité directeur et concerne la mise en place d'un championnat régional M15 Masculin.

Vote : 583 voix Pour (77%), 91 Abstentions (12%) et 82 Voix Contre (11%)

➔ **Le vœu est adopté par l'assemblée générale**

L'assemblée générale étudie ensuite les vœux de la commission sportive dont un, qui propose 3 poules de 9 équipes en Régional avec une composition géographique a été jugé recevable par le comité directeur. Dans ce vœu avec 3 poules de Régional, le Championnat se terminerait avec un tournoi triangulaire pour les 3 premières équipes afin de déterminer l'équipe championne (et les 3 équipes montant) et un tournoi triangulaire également entre les 3 équipes 2^{ème} de chaque poule pour déterminer la 4^{ème} équipe à monter. Les tournois triangulaires se feraient sur une journée avec des matchs en 3 sets gagnants.

Vote : 587 voix Pour (78%), 91 Abstentions (12%) et 78 Voix Contre (11%)

➔ **Le vœu est adopté par l'assemblée générale**

L'assemblée générale se penche ensuite sur 2 vœux de la CRA jugés recevables par le comité directeur :

Le vœu n°1 concerne la désignation des arbitres et permettra à un club ayant inscrit une équipe en régional ou en prénational d'inscrire plusieurs arbitres pour assurer le quota d'arbitrage de l'équipe inscrite. Il est néanmoins rappelé par Jérémie Meunier qu'un arbitre doit assurer un quota minimal de 5 arbitrages annuel pour garder son grade d'arbitre.

Vote : 756 voix Pour

➔ **Le vœu est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale**

Le vœu n°2 de la CRA qui a été jugé recevable par le comité directeur concerne les pénalités pour défaut d'arbitrage. La CRA propose de retenir sur les indemnités d'arbitrage des arbitres les pénalités qu'ils peuvent occasionner.

Vote : 609 voix Pour (80%), 65 Abstentions (9%) et 82 Voix Contre (11%)

➔ ***Le vœu est adopté par l'assemblée générale***

L'assemblée générale passe ensuite à l'étude des projets de la commission développement qui comprend 3 Vœux différents :

Le 1^{er} Vœu concerne le "Podium des provinces"

Vote : 742 voix Pour (98%), 14 Abstentions (2%) et 0 Voix Contre (0%)

➔ ***Le vœu est adopté par l'assemblée générale***

Le 2^{ème} vœu concerne la mise en place d'un challenge régional de Soft Volley

Vote : 754 voix Pour, 2 abstentions

➔ ***Le vœu est adopté par l'assemblée générale***

Le dernier vœu de la commission Développement concerne la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir aux critères de labellisation des sections sportives de collège et aux modalités de leur accompagnement financier dans le temps.

Il est rappelé par JM Ficheux que le coût de prise en charge des sections sportives à assumer par la Ligue n'est que de 2000 euros sur les 12000 car il existe une subvention fléchée de 10000 euros par la Région.

Certains GSA mettent en avant que les sections sont pérennes grâce aux aides de la Ligue et qu'un risque existe qu'en l'absence d'aide ces sections ne ferment.

Il est rappelé par les élus (Elsa Durieux et Daniel Maisonnial) que le vœu concerne surtout la création d'un groupe de travail car l'enveloppe dédiée à l'aide des sections sportives sera à terme limitée alors que le nombre de sections sportives va en augmentant.

Vote : 727 voix Pour (96%), 29 abstentions (4%) et 0 voix Contre (0%)

➔ ***Le vœu est adopté par l'assemblée générale***

8. Point Financier

La parole est donnée à Véronique Frelat pour un bref point financier à la date de l'AG. Elle indique qu'à la date de l'Assemblée générale, le budget est conforme au budget prévisionnel et les comptes qui seront présentés lors de l'assemblée générale financière de Décembre devraient être équilibrés. Elle rappelle néanmoins que la Ligue fait face à une augmentation des charges en constante augmentation alors que dans le même temps les subventions vont en diminuant ce qui fait que le budget est de plus en plus difficile à équilibrer.

9. Budget prévisionnel 2025/2026

Véronique Frelat présente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 en expliquant en préambule que le budget prévisionnel n'est pas exactement celui qui avait été envoyé aux clubs dans le dossier d'AG car celui-ci prévoyait une régionale à 2 poules pour ne pas présager du résultat du vote du vœu de la commission sportive concernant le passage du championnat régional à 3 poules. Elle présente donc un document tenant compte du passage de 2 à 3 poules en championnat régional.

Question : A quoi correspondent les 130000 euros correspondant la ligne "Frais d'hébergements"

Réponse : Cela correspond aux frais engendrés par les stages CRE, stages d'été et volleyades. Mais cela est en partie compensé par des rentrées conséquentes correspondant aux stages d'été qui sont une source de revenus pour la ligue. La ligue a d'ailleurs décidé d'augmenter l'offre des stages pour l'année prochaine étant donné le succès assez important de ces stages.

Côté recette, pour équilibre le budget, il est proposé une augmentation du tarif de certaines licences (voir point suivant)

10. Tarifs saison 2025/2026

Véronique Frelat enchaîne ensuite avec la présentation des tarifs pour la saison 2025/2026 avec une légère augmentation des licences compétitions et "encadrement" (dirigeant, entraîneur, soigneur, arbitre) sans toucher au prix des licences VPT et Compet'lib afin de pouvoir rester concurrentiel vis-à-vis des fédérations affinitaires.

Une légère augmentation (50€) du coût des engagements en championnat régional et prénational est également proposée ainsi qu'une revalorisation du coût des formations d'entraîneur qui n'avaient pas évolué depuis plusieurs années.

Question du club d'Annemasse : Si on augmente la licence compétition d'un euro tout comme celle de la licence arbitre et dirigeant, cela implique une augmentation de 3 euros pour une personne qui serait compétitrice, dirigeante et encadrante.

Réponse : L'augmentation de 1 euro n'est appliquée que sur l'adhésion à la ligue et donc qu'une seule fois si une personne prend plusieurs extensions différentes (par exemple Compétition + Dirigeant + Encadrement).

Pour finir, Véronique Frelat précise que même si cela n'a pas été mis au budget prévisionnel, étant donné la baisse des subventions, la ligue a pour projet de rechercher des partenaires privés. Cela n'a pas été mis au budget prévisionnel de 2025/2026 car les élus n'ont à ce jour pas d'idée du montant qui pourrait être récupéré auprès de partenaires privés.

Question : Est-il possible de prendre des licences VPT pour des M15 ?

Réponse : Ce vœu a été fait à la fédé mais il a été refusé. Daniel Maisonnial précise tout de même la possibilité de passer par une licence évènementielle pour avoir la gratuité de la licence la 1^{ère} année.

Question : Je ne vois plus de pénalité pour les cartons jaune sur les tarifs 2025/2026. Les amendes de 2024/2025 seront-elles remboursées ?

Réponse : Effectivement la ligue a suivi les décisions de la fédération et les cartons jaunes n'engendreront plus de pénalité financière mais cette décision ne sera pas rétroactive.

Une remarque est également faite sur le montant de l'amende pour absence à l'assemblée générale qui passe de 50 euros à 80 euros. Il est cependant envisagé lors de la réécriture des statuts qui se fera au cours de la saison prochaine de réfléchir aux modalités de représentation des GSA lors de l'AG.

L'assemblée passe au vote des Tarifs :

Vote : 696 voix Pour (92%), 60 Abstention (8%) et 0 voix Contre

➔ ***Les Tarifs 2025/2026 sont adoptés par l'assemblée générale***

Il est ensuite procédé au vote du budget prévisionnel (avec 3 poules de régional):

Pour : 743 voix Pour (98%), 13 Abstentions (2%) et 0 voix Contre

➔ ***Le Budget prévisionnel est adopté par l'assemblée générale***

Véronique Frelat termine son intervention en remerciant Laurène Marcou, la directrice financière de la ligue pour son aide à la construction du budget.

11. Election Partielle au Comité Directeur

Suite à la démission du CODIR de Auriane Oliveira et à défaut de candidat du même genre sur la liste du scrutin des élections de Décembre 2024, une élection doit être réalisée. Une seule candidature recevable a été reçue par la Ligue dans les délais impartis. Il s'agit de Mme Sarah Ferreira du Club de l'AI. Chambery. Il est proposé un vote à main levé à l'assemblée générale. En l'absence d'opposition le vote à main levée est réalisé :

Résultat du vote : Sarah Ferreira est élue au Comité Directeur de la Ligue à l'unanimité des voix.

12. Questions diverses

La présidente n'ayant pas reçue de questions diverses, elle demande néanmoins à l'assemblée si certains GSA ont des questions à poser.

Elle en profite pour rappeler à tous les clubs que le référent régional pour les violences sexistes et sexuelles est Mr Richard Goux et que le référent national est Mr Serge Cayron. Elle invite les clubs à ne pas hésiter à contacter ces référents si nécessaire et/ou à effectuer des signalements via l'adresse signal-sports@sports.gouv.fr.

Enfin, la parole est donnée à Richard Smouts qui annonce la composition des poules de championnat régional et Pré-national pour la saison 2025-2026.

La séance est levée à 15h20

Le Secrétaire de Séance
Julien Verney